

Élaboration d'un dictionnaire bilingue kanouri-français

Kalmaram tɛlamyindia kanori-faransa

Abdoulkarim Chérif Ari¹, Arimi Boukar², Kevin Anthony Jarrett³, Mai Moussa Mai⁴,
Manoua Djibir⁵, Taweye Aichéta Chégou Koré¹

(1) DGPLN BP 557 Niamey, Niger

(2) DGAENF BP 525 Niamey, Niger

(3) SIL Niger BP 10151 Niamey, Niger

(4) INDRAP BP 10184 Niamey, Niger

(5) BP10184 Niamey Niger

cherifari63@hotmail.com, Kevin_Jarrett@sil.org,

bodetmichel@yahoo.fr, aicheta_indi@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Cet article présente la structure du dictionnaire kanouri-français de 6 000 entrées élaboré lors du projet SOUTÉBA puis informatisé lors du projet DiLAF. Il présente également la langue kanouri, ses locuteurs ainsi que la place de la langue dans les différentes classifications génétiques. Viennent ensuite une description de sa typologie et de son système verbal. L'article se termine par une description de l'orthographe kanouri.

ABSTRACT

Construction of the Kanuri-French bilingual dictionary

This paper presents the structure of the Kanuri-French dictionary of 6,000 entries prepared during the SOUTÉBA project and then computerized during the DiLAF project. It also presents the Kanuri language, its speakers and the position of the language in several genetic classifications. A description of its type and its verbal system follows. The article concludes with a description of the Kanuri spelling system.

MOTS-CLÉS : dictionnaire bilingue, kanouri, français, kanouri-français, langue nationale.

KEYWORDS : bilingual dictionary, Kanuri, French, Kanuri-French, national language.

1 Introduction

Pourquoi seulement aujourd'hui un dictionnaire bilingue ? Plus que jamais il est indispensable de disposer de cet outil pédagogique. *Premièrement*, la loi 98-12 du 1^{er} Juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien (République du Niger, 1998) prévoit la généralisation de l'enseignement bilingue, entre autres, en son article 10 : « *les langues d'enseignement sont le français et les langues nationales. D'autres langues interviennent comme disciplines d'enseignement dans les établissements scolaires et universitaires.* ». Cela revient à dire que nos écoles doivent obligatoirement disposer d'outils pédagogiques de référence tel que le dictionnaire.

Deuxièmement, la création d'un environnement lettré et la promotion des langues

nationales sont aujourd'hui une réalité qui prend de l'ampleur dans notre pays. Nous en voulons pour preuve les titres produits en langues nationales par le 2PEB (Projet Éducation de Base, Promotion de l'Enseignement Bilingue, ADEA 1999), les textes législatifs adoptés, la Constitution du 25 novembre 2010 (République du Niger, 2010) et la Loi 2001-037 du 31 décembre 2001 (République du Niger, 2001). Ceci oblige d'avoir en plus de l'arrêté orthographique (République du Niger, 1999), un outil lexical de référence afin de codifier l'orthographe des mots pour que tous, nous écrivions la langue de la même manière.

Et enfin, *dernièrement*, ce dictionnaire vient combler un double vide. Vide parce que depuis la création de la première école expérimentale kanouri en 1979, il n'a eu d'aujourd'hui d'outil pédagogique de référence ni pour les élèves ni pour les maîtres. Vide enfin parce qu'il n'existe dans notre pays aucun dictionnaire kanouri écrit par des Nigériens en dehors des quelques rares lexiques. Or nous le savons tous, une langue qui n'est pas écrite s'appauvrit inexorablement.

Le dictionnaire bilingue kanouri-français est prioritairement destiné aux élèves et au maîtres d'enseignement bilingue kanouri-français. Ce dictionnaire s'adresse aussi à tous les kanouri qui veulent connaître un peu plus leur langue et à tous ceux qui souhaiteraient apprendre le kanouri. Nous n'oublions pas non plus les étudiants ou de façon générale ceux qui font des recherches sur le kanouri : ils peuvent trouver ici un sujet d'investigation.

Plusieurs étapes ont été suivies avant d'arriver à la réalisation du dictionnaire bilingue kanouri-français : formation d'un groupe de six auteurs en lexicographie et à l'utilisation du logiciel Shoebox (Buseman et al, 2000), conception d'une nomenclature liée aux vingt (20) thèmes étudiés au cycle de base 1, travaux d'enquête sur le terrain dans les zones kanouriphones qui ont permis à enrichir la nomenclature par la collecte des mots nouveaux auprès de la population, exploitation des manuels, des lexiques et autres documents. C'est après tout ceci que l'équipe s'est attelée à la rédaction des fiches proprement dites.

À l'issue de ces travaux un dictionnaire éditorial bilingue kanouri-français de 6 003 entrées a été obtenu. La conversion de ce dictionnaire en version électronique verra le jour grâce au projet DiLAF (Mangeot & Enguehard, 2011), soutenu par l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Au Niger, le travail dictionnaire en kanouri ne fait que commencer. C'est pourquoi nous exhortons les locuteurs, les spécialistes et tous ceux qui s'intéressent à la langue kanouri de réagir face à cette œuvre humaine qui est forcément incomplète et imparfaite, car la langue kanouri est vaste, très vaste et nous, nous avons seulement entamé la tâche.

1.1 Organisation du dictionnaire

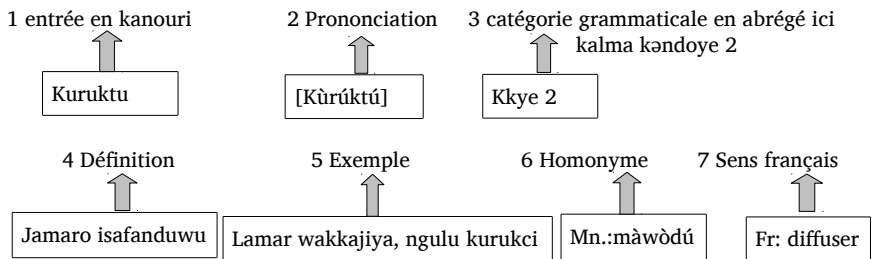
Ce dictionnaire élémentaire est constitué d'un vocabulaire fondamental de 6003 entrées. Il est sous la forme électronique. Il comprend une seule grande partie qui est le corps du

dictionnaire. Cette partie comporte toutes les entrées, les définitions, les exemples et d'autres informations. Chaque entrée est présentée en gras. Elle est suivie de sa transcription phonétique c'est-à-dire comment est prononcé le mot.

La catégorie grammaticale est écrite en abrégé en kanouri. Elle informe le lecteur sur la nature du mot : nom, adjectif, pronom etc.

La définition de chaque mot est suivie d'un exemple. Il y a des cas où un mot a deux ou trois sens, une numérotation est mentionnée. Pour les homonymes, nous avons procédé au système de renvoi. Enfin pour chaque entrée son équivalent est mentionné en français.

Voici la présentation d'une entrée dans le corps du dictionnaire.



1.2 La langue kanouri

Parlé par le peuple du même nom, le kanouri est l'une des dix langues nationales que compte le Niger. Le peuple kanouri vit essentiellement sur le site de l'ancien Empire Kanem-Bornou qui s'étendait de la cuvette du Lac Tchad au Kawar. A cause de la balkanisation du continent africain, le peuple kanouri vit aujourd'hui réparti dans principalement quatre états qui sont: le Cameroun, le Niger, les Nigeria et les Tchad.

Avant de poursuivre, disons que c'est au Nigeria, précisément dans l'état de Bornou que vit le plus grand nombre de locuteurs. En effet, les kanouri y sont estimés à plus de deux millions d'âmes en 1981 (Hutchison, 1981) Pour diverses raisons, certains considèrent à l'heure actuelle la ville de Maidougouri (capitale de l'état fédéré de Bornou) comme le fief du kanouri. Premièrement, c'est le lieu où réside le plus grand nombre de kanouriphones. Deuxièmement, elle est la résidence du sultan de Bornou. Le parler de Maidougouri, le yerwa, est aussi appelé kanouri tout court ou dialecte central. C'est lui qui a servi de base à l'orthographe du kanouri standard aujourd'hui enseigné à l'Université et dans les écoles primaires de l'état de Bornou.

1.3 Nombre de locuteurs, aires, dialectes et activités

Selon le recensement général de la population nigérienne en 1977, le nombre de locuteurs kanouri est estimé à 550.000 pour une population totale évaluée à 5.288.245

habitants.

Le département de Diffa est essentiellement peuplé de kanouri. Le kanouri est également parlé dans ceux d'Agadez (Bilma, Fachi, Dirkou, etc.) et de Zinder (Gouré, Tanout, Kellé, Guidimouni, Guidigir, Mirriah, Zinder, etc.). Les kanouri occupent donc un vaste espace géographique qui s'étend du Kowar à l'extrême-est du pays en passant par le Damagaram. Cet espace est bien sûr partagé avec d'autres peuples dont les Boudoumas, les Toubou, les Peuls et les Arabes.

Selon les études faites jusqu'à nos jours, la langue kanouri se compose de neuf (9) dialectes répartis dans deux grands groupes à savoir le kanouri et les kanembou. Les dialectes du groupe kanouri sont les suivants : le bilma, le dagara, le fachi, le jetko, le manga et le mobeur. Ceux du groupe kanembou sont : le koubouri, le sougourti et le toumari. Sauf des cas restreints, les divergences existant entre ces dialectes n'affectent pas fondamentalement l'intercompréhension entre les locuteurs.

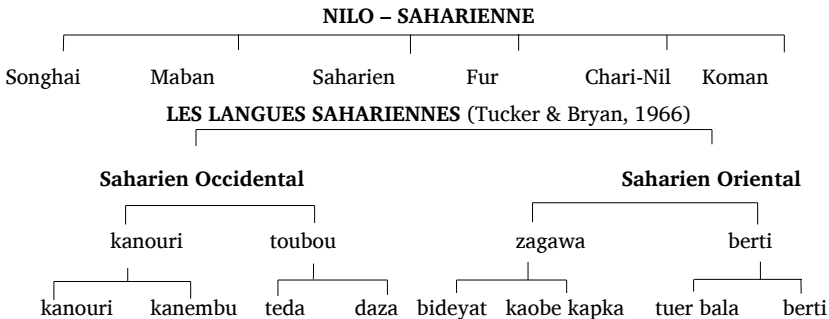
Les deux activités principales des kanouri sont l'agriculture et l'élevage mais en plus, les riverains de la Komadougou Yobé et du lac Tchad pratiquent la pêche. Par ailleurs, l'artisanat est assez développé en milieu kanouri. Il faut noter qu'aujourd'hui d'autres activités commerciales prennent une place de choix dans leur quotidien.

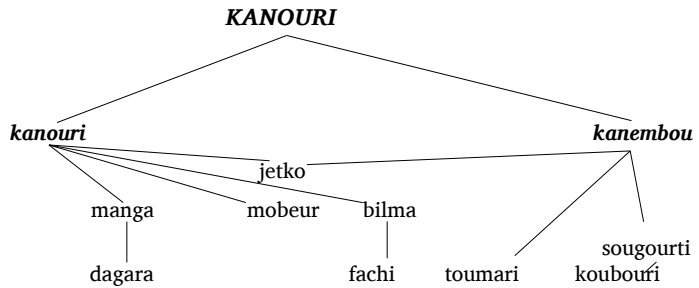
Avant de clore ce volet, il faut préciser que le kanouri n'est pas standardisé au Niger mais il existe un arrêté ministériel qui en codifie l'orthographe (République du Niger, 1999).

1.4 Classifications génétiques

Greenberg (1966) classe le kanouri dans la famille des langues Nilo-sahariennes. Celle-ci comprend six grands groupes dont le saharien qui est lui même subdivisé en deux sous-groupes: le saharien occidental et le saharien oriental. Le saharien occidental comprend le kanouri et le toubou. Enfin le kanouri est lui aussi divisé en deux groupes dialectaux dont le kanouri et le kanembou comme nous l'avons dit plus haut.

CLASSIFICATION GÉNÉTIQUE DE LA LANGUE kanouri (GREENBERG, 1966)





2 Typologie de la langue

2.1 Structure de base de la langue kanouri

En kanouri, l'énoncé verbal simple compte le plus souvent un sujet en position initiale suivi d'un objet en position médiane et d'un verbe en position finale. Ce qui fait que dans la langue kanouri, l'ordre dominant des éléments de base est:

Sujet (S) + Objet (O) + Verbe (V) (SOV).

Exemples :

Fanta Kasuwuro lejəna «Fanta est allée au marché»

Musa dimi duji «Moussa chasse la brebis»

Abdu argəm cəladi «Abdou vend du mil»

Néanmoins, l'on y trouve également l'ordre objet + sujet + verbe (OSV).

Exemples :

Tia Amina cuwori «Amina le sollicite»

Ngalo Moduye maji «Modou cherche du haricot»

Wua Fati suruna «Fati m'a vu»

2.2 Postposition

Le kanouri est une langue à structure dominante SOV. Or dans les langues SOV, toutes les ad-positions (terme désignant les prépositions et les postpositions) sont post posées. Donc le kanouri admet la postposition. Les rares prépositions que l'on trouve sont des emprunts : har, sai, etc.

Les postpositions du kanouri (+ ro, + ye, + nin, + lan, etc.) indiquent la fonction grammaticale des syntagmes nominaux de la langue. L'exemple qui suit montre la postposition +a marquant Bosono comme complément d'objet direct et la postposition

+lan qui marque lowotordi comme complément circonstanciel de lieu: Bosonoa lowotordilan rukkena «j'ai vu Bosono au dispensaire».

Voici quelques postpositions du kanouri:

+ ye	agent, locuteur
+ a	objet direct
+ ro	indirect
+ (la) n, + nin	moyen, instrument, lieu

2.3 L'agglutination

Le verbe kanouri est d'une morphologie agglutinante c'est-à-dire que les morphèmes grammaticaux d'inflexion du verbe sont collés à sa racine, liés par l'assimilation phonologique, pour former un seul mot dans lequel ces morphèmes sont toujours distincts et segmentales. Par exemple fālenjəgəkki est une phrase complète que l'on peut rendre par 4 mots en français: «Je te le montre». Cette phrase agglutinée est construite des morphèmes suivants:

- fāle + : racine du verbe
- + njə + : pronom affixé d'objet de la 2^e personne du singulier
- + gə + : morphème dérivé de ferme appliquée du verbe
- + kk + : morphème affixé du pronom sujet de la 1^{ère} personne du singulier
- + i : morphème de l'aspect du verbe à l'imparfait.

Nous avons alors la structure segmentale : fāle + njə + gə + kk + i

2.4 Ordre l'occurrence à l'intérieur du Groupe Nominal

Dans le syntagme nominal, le nom principal (ou antécédent) précède toujours tout élément de qualification ou de détermination.

Exemple :

Ləmandə	«l'animal» (en question)
Ləman todə	«l'autre animal»
Ləmannəm	«ton animal»
Ləman ladəkkəna	«j'ai vendu un animal»
Ləman ladəkkənədə	«l'animal que j'ai vendu»

2.5 Morphologie dérivée du substantif.

En kanouri, le procédé de dérivation du substantif le plus courant et le plus productif est la suffixation.

Exemple :

Kagə̀lma	«forgeron»
Kagə̀lmari	«quartier des forgerons»

2.6 Système tonal

Le professeur Ward (1926) est la première personne à découvrir que le kanouri est une langue à tons. C'est à elle que l'on doit aussi le premier texte kanouri imprimé avec une transcription phonétique en 1926.

On trouve donc en kanouri les tons ponctuels (haut et bas) et les tons modulés (montant et descendant.) Les premiers ont une fonction distinctive et leur contexte d'occurrence ne connaît pas de restriction.

Exemples :

kóró	«âne»	kòrò	«question»
dúnó	«cuisse»	dúnò	«force».

Le ton montant est moins fréquent que le ton descendant qui apparaît, en général, sur les syllabes finales. Le ton montant est obtenu par la jonction des deux tons bas et haut et le ton descendant par celle des deux tons haut et bas du moins en ce qui concerne les formes verbales.

Exemples :

kâm	«personne»	bê	«saison chaude»
lëkkì	«je vais»	lëkkì	«je touche»

Nous avons ainsi les tons qui suivent: bas, haut, montant et descendant.

Conventionnellement, les tons sont placés sur les voyelles et pour les diphtongues sur la première voyelle: kâm «lait», dôi «rapide».

Exemples :

Ton bas

tà	«attraper»	bàrà	«chasse»	lùwòrà̀m	«issue»
rò	«voir»	ngàwò	«entrer»	bàrà̀mà	«chasseur»

Ton haut

fál	«un»	kámú	«femme»	nángórí	«hivernage»
-----	------	------	---------	---------	-------------

kél «piège» ngáwúl «œuf» sósádú «accueillir»

Ton descendant

kâm «personne» kânî «chèvre»
cû «nom» câmân «bien avant»
kàngê «fièvre»

Ton montant

lěkkî «je vais»
kăinò «odeur»

2.7 Syllabe

Eu égard à la phonologie synchronique, les seules séquences consonne/voyelle permises dans la syllabe kanouri sont: **CV** et **CVC**. Il arrive que l'on trouve la syllabe consistant en une seule voyelle (**V**) mais uniquement en position initiale et ce, comme le résultat d'emprunts à d'autres langues. Comme le dit Jarrett pour le yerwa, il n'existe pas de voyelles longues en kanouri. Pour autant, dans l'orthographe actuelle du kanouri, on rencontre des mots ayant une structure syllabique **CVV**. De tels mots sont dissyllabiques à l'origine et sont le résultat d'une lénition de consonnes à l'intervocalique.

Exemples :

CV

tada «garçon»
fero «fille»

V

ada «tradition»
uwu «cinq»

CVC

kam «personne»
ran «gage»

CVV

jaa «panier»
kaa «grand parent»

Hormis les idéophones qui ont une fonction particulière dans le lexique de la langue, il y a essentiellement quatre consonnes en finale de mots kanouri à savoir les deux liquides | l |, | r | et les nasales | m |, | n | très rarement la fricative | s | si ce n'est dans les mots d'emprunt. Mais en finale des idéophones nous avons les occlusives | p |, | t |, | k | (sourdes) et | b | (sonore).

Quant aux voyelles, elles apparaissent toutes en finale de mot.

Exemples :

Gurumbel «clou de girofle» dal «bouc»
Ngor «cuvette» gar «clôture»

Kulum	«bague»	kəlam	«insipide»
Kattan	«alêne (une)»	taman	«prix»
Kuris	«chaise»	dərməs	«sombre»

2.8 Les idéophones ou «specific adverbs»

Par ce terme, Hutchison (1981) désigne un certain nombre de mots (lexèmes) kanouri qui fonctionnent à la manière des adverbes si nous admettons l'adverbe comme «un mot qui accompagne un verbe, un adjectif ou un autre adverbe pour en modifier ou en préciser le sens». Ces adverbes spécifiques (pour reprendre les termes de Hutchison) ont non seulement une occurrence particulière mais n'ont de sens que celui de spécifier le mot qu'ils accompagnent. En plus, ils ont chaque fois tendance à accompagner le même mot dans le discours. Remarquons que les syllabes de l'adverbe spécifique sont souvent au même niveau qui est généralement le ton haut.

Exemples :

Kime cit	«très/tout rouge»	de sul	«totalement vide»
kərri tərət	«très/tout vert»	jat bədu	«se coucher tout allongé»
kərəp jaktu	«fermer hermétiquement»	bəp njuro	«tomber de tout son poids»
bune farai	«toute la nuit»		
cələm fədək	«très/tout noir»		

3 Le système verbal kanouri

En kanouri, il existe trois classes verbales que l'on peut résumer comme suit:

3.1 Première classe

- Comportement irrégulier
- Fermée (cinq membres): bafo «devenir puissant»; dəga «demeurer»; ngawo «entrer», iso «venir», no «mourir»
- Pas de marque apparente de la 3^e personne.

Exemple : Imparfait

bafo	«devenir puissant»	iso	«venir»
bafəkki	«je deviens puissant»	isəkki	«je viens»
bafəmi	«tu deviens puissant»	isəmi	«tu viens»
bafi	«il devient puissant»	isi	«il vient»
bafiye	«nous devenons puissants»	isiye	«nous venons»

bafuwi	«vous devenez puissants»	isuwi	«vous venez»
bafai	«ils deviennent puissants»	isai	«ils viennent»

3.2 Deuxième classe

- Comportement irrégulier
- Fermée (environ 150 verbes)
- Il existe une marque apparente de la 3^e personne.

Exemple : Imparfait

Koro	«demander»	fando	«obtenir»
korəkki	«je demande»	fandəkki	«j'obtiens»
korəmi	«tu demandes»	fandəmi	«tu obtiens»
cuwori	«il/elle demande»	cuwandi	«il/elle obtient»
koriye	«nous demandons»	fandiye	«nous obtenons»
koruwi	«vous demandez»	cawandi	«ils/elles obtiennent».

3.3 Troisième classe

- Comportement régulier
- Ouverte (nombre illimité de verbes)
- Possède un verbe auxiliaire de conjugaison dont la racine est n+ «dire, penser»

Auxiliaire n +

Imparfait

nəkki	«je dis»	niye	«nous disons»
nəmi	«tu dis»	nuwi	«vous dites»
cəni	«il dit»	cani	«ils disent».

Pour conjuguer un verbe de la 3^e classe, on ajoute l'auxiliaire «n+» à sa racine et il faut retenir que de nombreuses transformations morphophonologiques se produisent au niveau des frontières RV (racine verbale) et Aux (auxiliaire) ou Aux et MP (marque de personne), etc.

Exemples : Imparfait

tardu	«répandre»	tuldu	«laver»
tarnəkki	«je répands»	tulləkki	«je lave»
tarnəmi	«tu répands»	tulləmi	«tu laves»
tarji	«il répand»	tulji	«il/elle lave»

tamiye	«nous répandons»	tulliye	«nous lavons»
tarnuwi	«vous répandez»	tulluwi	«vous lavez»
tarjai	«ils répandent»	tuljai	«ils/elles lavent»

En conclusion, la troisième classe reste très ouverte et admet tous les verbes qui entrent nouvellement dans la langue kanouri.

Exemples : Imparfait

mushedu	«devenir fonctionnaire»	haramdu	«exécrer»
mushenækki	«je deviens fonctionnaire.»	harammækki	«j'exècre»
mushenæmi	«tu deviens fonctionnaire.»	harammæmi	«tu exècres»
musheji	«il devient fonctionnaire.»	haramji	«il/elle exècre»
musheniye	«nous devenons fonctionnaire.»	harammiye	«nous exécrons»
mushenuwi	«vous devenez fonctionnaire.»	harammuwi	«vous exécrez»
mushejai	«Ils deviennent fonctionnaire.»	haramjai	«ils/elles exècrent»

4 Orthographe

Il existe au Niger depuis treize ans l'arrêté 0213/MEN/SP-CNRE (République du Niger, 1999) qui fixe l'orthographe du kanouri.

4.1 L'alphabet

Il compte vingt huit lettres : ' a b c d e ə f g h i j k l m n ny o p r r s sh t u w y z.

À cela il faut ajouter :

- **les diphtongues** : ai au ei oi ui iu ou ea ia oa ua io.
- **les digraphes** : ny, sh

4.2 Quelques règles de l'orthographe

4.2.1 Mot simple

Le mot simple est une unité compacte, il s'écrit tel quel.

Exemples : fado «la maison», karmo «la mort»

4.2.2 Mot dérivé

Le mot dérivé est une association d'un mot simple et d'un préfixe et/ou d'un suffixe. Ses éléments constitutifs s'écrivent toujours collés. Ex. : kagəl + ma = kagəlma «forgeron»

4.2.3 Mot composé

Le mot composé est une combinaison de deux ou plusieurs mots simples ou dérivés. Ses constitutifs s'écrivent toujours collés.

Exemples : Kare «affaire», Karekalu «condiment», Kalu «sauce»

4.2.4 Assimilation

+ro, marque de l'objet indirect, s'écrit +ro tout court après toutes les voyelles, +bo après la nasale m et +o après toute autre consonne à l'exception de m mais dans ce cas, la consonne en question est redoublée. Exemples:

dimiro «à la brebis»; maləmbo «au marabout»; dallo «au bouc»

+ye, marque du locuteur, s'écrit +ye tout court après toutes les voyelles, +be après la nasale m et +e après toute autre consonne à l'exception de m mais dans ce cas la consonne en question est redoublée. Exemples:

feroye: «Aa!» yeno

La fille dit: «Oui!»

maləmbe: «Are!» yeno

le marabout dit: «viens!»

ladanne: «lene!» yeno

le muezzin dit: «vas-y»

Le génitif +ye s'écrit +ye tout court après toutes les voyelles, +be après la nasale m, +e après toute autre consonne à l'exception de m dans ce cas, la consonne en question est redoublée. Exemples:

Si tadaye «le pied de l'enfant»

Si maləmbe «le pied du marabout»

Si ladanne «le pied du muezzin»

Le pluriel +a s'écrit +ya après les voyelles i et e, +wa après toutes les autres voyelles et +a après toute consonne mais dans le cas la consonne en question est redoublée.

Exemples :

Kəri «chien»

kəriya «chiens»

Tada «enfant»

tadawa «enfants»

Fər «cheval»

fərfa «chevaux»

Le coordinatif +a--- +a s'écrit toujours sous une forme unique, précédé toutefois d'un tiret, quel que soit le contexte dans lequel il apparaît. Lorsqu'il vient après une consonne, celle-ci est redoublée dans la prononciation mais pas dans l'écriture. Exemples.

Abdu-a maləm-a jandejai «Abdou et le marabout causent».

Le déterminatif +də s'écrit toujours accolé et sous une forme unique. Exemples:

Korodə «l'âne» (en question)

Ləmandə «l'animal» (en question)

Le collectif so s'écrit toujours accolé et sous une forme unique.

Exemples :

Dimiso cəladi «Il vend des brebis (et autres)»

Le locatif + n/ + lan / + nin s'écrit toujours accolé et admet trois formes. Exemples:

Kasuwulan «au marché» baramnin «au puits»

L'additif (--- ye,)--ye lie deux ou plusieurs phrases ou constituants de phrase; il est répété après chaque élément lié et n'en n'est pas accolé. Exemples:

Isa kuruwu ye tiyia ye «Issa est grand et corpulent»

Amina ye isəna «Amina aussi est venue»

La particule de citation (--- so)---so ne se colle pas au mot qu'il suit. Exemple:

Manda so, lawasar so, gurumbel so cəladi «Il vend du sel, de l'oignon et des clous de girofle».

4.2.5 Non assimilation

Le coordinatif + a... + a s'écrit toujours sous une forme unique, précédé toutefois d'un tiret, quel que soit le contexte dans lequel il apparaît. Lorsqu'il vient après une consonne, celle-ci est redoublée dans la prononciation, mais pas dans l'écriture...

Avant de finir ajoutons que pour la rédaction en kanouri, le texte est divisible selon la hiérarchie suivante partie, chapitre, paragraphe et phrase. Pour plus de détails nous vous renvoyons à l'arrêté orthographique précité.

5 Sigles et abréviations

Abréviations en kanouri	Mots en kanouri	Équivalents français
alnj	alama njoma	adjectif
nkye	njadduwoma kəndoye	adverbe
f	fərəm	antonyme
kəl	kəlduma	conjonction
fəl	fələdama	démonstratif
fa	faransa	français
cuk	cu kaduwunjua	groupe nominal
cok	manda coktuwuma	idéophone
aj	ajabba	interjection
cuf	cu fəlaiye	nom propre
l	lamba	numéral
w	wakkil	pronom
wkə	wakkil kambe	pronom personnel

mt	maana tiao	synonyme
bg	bowodu gade	variante
kkye	kalma kəndoye	verbe
m	mane	voir

6 Conclusion

Le travail dictionnaire suit son cours. Les codages des caractères sont transformés afin d'être conformes au standard international Unicode. Les différents éléments de définition sont repérés à l'aide des balises XML et bientôt le dictionnaire kanouri-français pourra être consulté sur un site web (Mangeot & Chalvin, 2006).

7 Références

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE (1999) Étude prospective/Bilan de l'Éducation en Afrique : Contribution du Niger. Rapport final. Paris : ADEA.

BUSEMAN A., BUSEMAN K., JORDAN D., COWARD D (2000) The linguist's shoebox: tutorial and user's guide: integrated data management and analysis for the field linguist, volume viii. Waxhaw, North Carolina : SIL International.

GREENBERG J.H. (1966) The languages of Africa, Bloomington Indiana University.

HUTCHISON, J.P, (1981) The kanuri language: A reference grammar, University of Wisconsin, Madison.

MANGEOT, M. & CHALVIN, A. (2006) Dictionary Building with the Jibiki Platform: the GDEF case. Proc. of LREC 2006, Genoa, Italy, 23-25 May 2006, pp 1666-1669.

MANGEOT, M. & ENGUEHARD, CH. (2011) Informatisation de dictionnaires langues africaines-français Actes des journées scientifiques LTT 2011, Villetaneuse, 15-16 septembre 2011.

RÉPUBLIQUE DU NIGER (1998) Loi 1998-12 du 1^{er} juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien.

RÉPUBLIQUE DU NIGER (1999) Arrêté 213-99/MEN/SP-CNRE du 19 Octobre 1999, Alphabet kanouri

RÉPUBLIQUE DU NIGER (2001) Loi 2001-037 du 31 décembre 2001 fixant les modalités de promotion et de développement des langues nationales.

RÉPUBLIQUE DU NIGER (2010) Constitution de la VIIe République du 25 novembre 2010 (articles 5 et 43). Journal officiel de la République du Niger.

TUCKER, A. N. & BRYAN, M. A. (1966) Linguistic Analyses: the Non-Bantu Languages of North-Eastern Africa, Oxford University Press.

WARD, IDA C. (1926) Some Notes on the Pronunciation of the Kanuri Language of West Africa. Bulletin of the School of Oriental and African Studies, 4, pp 139-146.